

LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

surface d'emprise au sol (m²)	LOT		m²		surface du lot / de l'ilot (ares)	
	min.	max.	min.	max.		
surface de scellement du sol (m²)	max.		min.	max.	type et nombre de logements	
type de toiture			max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions						hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP
 - - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

— terrain existant
 - - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
 +1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
 +1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées
 x-mj x maisons jumelées
 x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

x-u x logements de type unifamilial
 x-b x logements de type bifamilial
 x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
 tx (y%±z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 ↔ orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

— alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - limites de surfaces constructibles pour constructions annexes
 - - - alignement obligatoire pour dépendances
 - - - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps
 - - - limites de surfaces constructibles pour terrasses

Délimitation des lots / ilots

— lot projeté
 - - - terrains cédés au domaine public communal
 - - - ilot projeté
 - - - bâti existant

Degré extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé
 EVP espace vert privé planté
 EVP espace vert public
 ADJ aire de jeux ouverte au public
 espace extérieur pouvant être scellé
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 voie de circulation de type résidentielle ou zone de rencontre

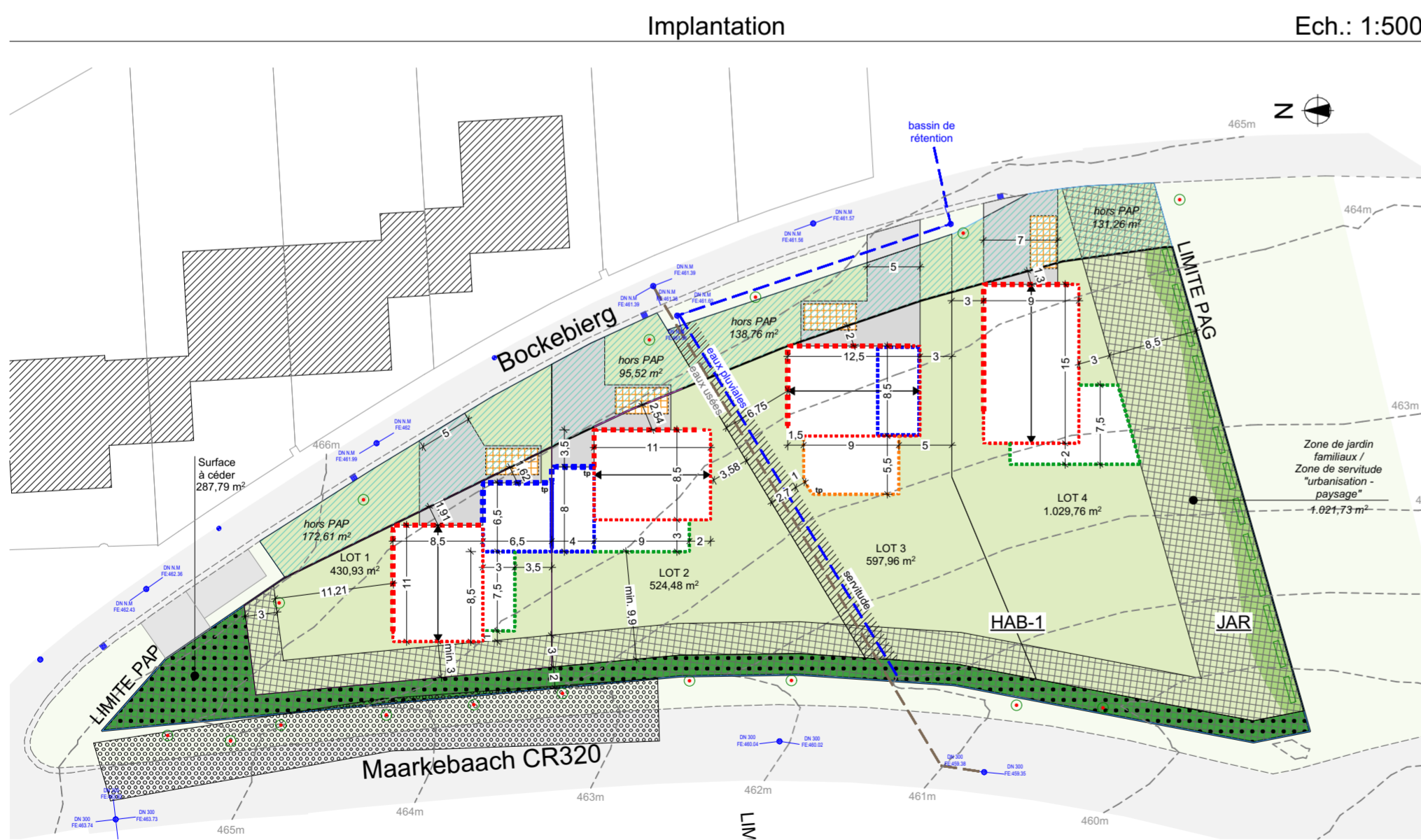
Plantations et murets

○ arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 — haie projetée / haie à conserver
 — muret projeté / muret à conserver

Servitudes

— servitude de type urbanistique
 — servitude écologique
 — servitude de passage
 ● élément bâti ou naturel à sauvegarder

||||| rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 — canalisation pour eaux pluviales
 — canalisation pour eaux usées
 >>> fossé ouvert pour eaux pluviales



Surface totale PAP : 28,71 a

LOT 1				LOT 2			
± 4,31 a				± 5,24 a			
135,75	174,25	229,25	403,33	125,5	168,5	219	397,58
284,25	1-mi	1-u	1-u	278,5	1-mi	1-u	1-u
t2 + tp	hc - 5,5	I + 1C	1S + II	t2 + tp	hc - 6,5	I + 1C	1S + II
32° - 42°	ha - 3,6		+ 1C	32° - 42°	ha - 3,6		+ 1C
	hf - 11				hf - 11		

LOT 3				LOT 4			
± 5,98 a				± 10,3 a			
106,25	177,25	212,5	437,56	135	151	270	481,75
297,25	1-mi	1-u	1-u	271	1-mi	1-u	1-u
t2 + tp	hc - 6,5	I + 1C	1S + II	t2	hc - 5,5	I + 1C	1S + II
32° - 42°	ha - 4		+ 1C	32° - 42°	ha - 3,6		+ 1C
	hf - 11				hf - 11		

Domaine public		Surfaces publiques	
A céder	± 2,88 a	Surfaces vertes	± 2,88 a
		Surfaces scellées	0 a
TOTAL	± 2,88 a (10,02 %)	TOTAL	± 2,88 a

Ref. Projet: 2022.124

PAP Auf Wickebour
à Hoscheid

Maître d'ouvrage
Kierchefong
2, rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg

ARCHITECTURE HOFFMANN SÀRL
121, HAAPTSTROOSS
L - 9780 WINCRANGE
TÉL. +352 245 180-1 info@architecturehoffmann.lu



Echelle du plan 1:500; 1:250

Date 10/10/2025

Format de papier DIN A2

N° plan: 2022.124 B3 - 01